

Journal de SOS –Arvel

N° 14, octobre 2018

Buts de ce feuillet : **informer** la population, **présenter et analyser objectivement les faits**, sur la base de renseignements vérifiés. Préparé à l'abri de toutes pressions extérieures. Motivé par la sauvegarde du patrimoine exceptionnel qui nous entoure. N'excluant pas l'humour. Ouvert à vos suggestions :

info@sos-arvel.ch
CCP 17-112190-4



OUF ! A l'issue d'une deuxième « annus horribilis » de nuisances sonores et autres empoussiérages particulièrement intempestifs, (deux années de latence obligée durant lesquelles la « *grenouille qui rit* », par force, fit le dos rond et le poing dans la poche), les Monts d'Arvel s'appêtent à recouvrir progressivement un aspect plus « naturel » et moins « horribilis » qu'aujourd'hui !

Sans compter l'époque préindustrielle (de 1905 jusqu'aux années 50 environ), les carrières d'Arvel, c'est **65 ans et plus d'exploitation minière expansive déployée en plein air, sans souci ni de la nature ni de la population environnante...** Vraiment **ça suffit !**

Grâce à la convention arrachée de haute lutte en 2014 par SOS-Arvel aux géants de l'industrie ainsi qu'aux représentants de l'Etat, le « bon sens », si cher à notre Président d'honneur Charles Willen, semble enfin gagner la partie ! Les travaux dits de « toilette et sécurisation » de la sinistre paroi sont à bout touchant ! Dorénavant, les matériaux seront essentiellement évacués par le puits, c'est-à-dire sans poussières excessives et en silence.

Mais tout n'est pas joué pour autant ! Beaucoup reste à faire et surtout à surveiller (création de bermes et re-naturalisation).

C'est pourquoi SOS-Arvel, au nom de tous ses membres, par l'engagement de son Comité et notamment par celui de ses délégués à la commission de suivi, veille et continuera de veiller activement au respect des engagements pris ainsi qu'à leur bonne exécution.

De nouveaux projets pharaoniques sont à l'étude pour une exploitation entièrement souterraine... Si toutefois cette dernière *voit le jour*, elle ne devrait plus créer les nuisances en tous genres comme celles que les populations de Villeneuve, Rennaz et Roche se sont vues jusqu'ici scandaleusement infliger !

Nous sommes vivement reconnaissants à la fidélité et au soutien de chacun d'entre vous !

Rapport d'activités

Le Comité de SOS-Arvel s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2018.

La Commission de suivi

La commission du suivi des travaux des Carrières d'Arvel a été convoquée 3 fois au cours de l'automne 2017 et de 2018. Elle est composée de MM Alexandre Pastore et Charly Monnard en tant que représentants de SOS-Arvel.

La commission a été informée des divers travaux de création de plateformes pour permettre la végétalisation et l'arborisation de celles-ci. C'est un travail de longue haleine et de précision afin que les plateformes soient régulières et uniformes. La période de grande sécheresse de cet été 2018 n'a pas facilité la gestion des poussières. La pluie étant tellement rare qu'il n'a pas été possible de ne pas subir cette situation. Dans l'ensemble on peut dire que les travaux annoncés correspondent au projet mis à l'enquête. Nous avons aussi été informés du futur projet d'exploitation souterraine.

Séance d'information aux carrières d'Arvel

Le 4 juillet 2018, Jean-Daniel Althaus et Didier Duruz ont participé à une séance d'information et d'échanges organisée par les Carrières d'Arvel, réunissant Direction et acteurs concernés par **le projet d'extension souterraine** de la carrière du Châble du Midi. Projet pharaonique, s'il en est, dont la faisabilité technique, bien que démontrée, doit encore obtenir l'aval des Autorités ainsi que celui de l'actionnariat privé. Projet titanesque et de longue haleine, censé garantir 20 années supplémentaires d'exploitation, sa réalisation entraînerait un coût financier important chiffré pour l'heure à 20-22 millions ! Notons qu'oppositions ou refus définitifs signifieraient, à moyen terme, la cessation de l'exploitation !

Notre Association n'est pas opposée sur le fond à ce projet. Une exploitation souterraine n'entraînant pas ou peu de nuisances sonores ou visuelles, elle n'invalide en rien le processus de renaturation tel que prévu aux termes de notre convention. SOS-Arvel exprime en revanche son inquiétude quant au **projet de construction d'une nouvelle route d'accès longue de 900 m sur 8m de large (talus compris), concomitant à la nouvelle exploitation ! De tels travaux constitueraient une nouvelle atteinte au paysage puisque des défrichements forestiers conséquents sont prévus : 12'000 m² + 5150m² temporaires pour les talus ; 8000m² de défrichage dus à l'élargissement à 8 m (talus compris) de la piste existante !** Enfin, la création annoncée de **9 fenêtres d'aération entraînerait quant à elle, 1000 m² supplémentaires de défrichage!**

Bien que la Direction des Carrières se veuille rassurante, soutenant qu'à terme et vu l'obligation de compensation, l'ensemble d'une telle réalisation resterait relativement peu perceptible visuellement parlant, il s'agit bien d'une importante atteinte au paysage qui doit mobiliser notre attention ainsi que celle d'Helvetia Nostra pour que soient respectées strictement les normes et obligations en vigueur !

Mot du Caissier :

Les comptes 2017 seront présentés à l'assemblée générale. Grâce à vos dons, notre Association peut continuer d'accomplir sa mission dans de bonnes conditions. J.-D. Althaus

Merci pour votre soutien !

SOS-Arvel

p.a. Alexandre Pastore, Ch. De la Grande Barmaz 1 ,1844 Villeneuve CCP 17-112190-4